PV N°44 DU SAMEDI 05/07/2025

Réunion du lundi 30 juin 2025

OUVERTURE DES ENGAGEMENTS – SAISON 2025/2026

COMPETITIONS DLF

Pour la saison 2025-2026, les engagements seront accessibles sur "Footclubs" **d'ici la fin de la semaine**.

Toutes les équipes déjà engagées en 2024-2025 sont pré-engagées pour la saison 2025-2026 : les clubs devront simplement confirmer leur participation en validant ou refusant leur engagement directement sur "Footclubs".

À ce stade, nous ne sommes pas en mesure de communiquer les équipes reléguées des différentes poules de District. Les régularisations nécessaires seront effectuées par les commissions compétentes du DLF une fois les engagements finalisés.

COUPE DE FRANCE FEMININE - engagement ouvert sur « Footclubs »

La clôture des engagements est fixée au **15 août 2025**
Le droit d'engagement est de **26 euros**

1er tour : le dimanche 7 septembre 2025

Les clubs nationaux et régionaux sont engagés automatiquement par le « Pôle Compétition ». Les clubs départementaux devront procéder à leur engagement en confirmant **OBLIGATOIREMENT** leur accord.

Pour valider cet engagement, vous devez donner votre accord **avant le 15 août 2025** et bien vérifier ensuite que le statut « pré-engagé » n'apparaît plus. Si votre engagement a été effectué correctement, le statut « engagé » doit s'afficher.

Pour les nouveaux clubs ou ceux qui n'y avaient pas participé la saison 2024/2025, vous devez vous inscrire en saison 2025-2026, via le menu : « Epreuves (Championnats & Coupes) – Compétitions officielles », puis « Nouvel engagement (+) », puis « Fédération Française de Football ». Cliquez ensuite sur la compétition pour laquelle vous souhaitez engager une équipe, puis cliquez sur « Etape suivante ». Enfin, renseignez les éléments demandés (choix de l'équipe, de l'installation sportive et désidératas), puis validez l'ensemble de vos actions.

NOUVEAU : COUPE « NIKE » FEMININE U18 2025/2026

La date limite d'engagement est fixée au **30 août 2025**
Le droit d'engagement est de **10 euros**

La FFF lance cette saison la Coupe Nationale Féminine U18 réservée aux équipes des clubs évoluant en Championnat U19 Féminines ou à un Championnat U18 ou U17 Féminines (Régional ou Départemental), **ouvert sur « Footclubs »**

Pour les clubs intéressés, vous devez vous inscrire en saison 2025-2026, via le menu : « Epreuves (Championnats & Coupes) – Compétitions officielles », puis « Nouvel engagement (+) », puis « Fédération Française de Football ». Cliquez ensuite sur la compétition pour laquelle vous souhaitez engager une équipe, puis cliquez sur « Etape suivante ». Enfin, renseignez les éléments demandés (choix de l'équipe, de l'installation sportive et désidératas), puis validez l'ensemble de vos actions.

Pour participer à l'épreuve, les joueuses licenciées, amateurs ou sous contrat, doivent être licenciées U18 F et U17 F. Les joueuses licenciées U16 F peuvent également y participer, à condition d'y être autorisées médicalement dans les conditions de l'article 73.1 des Règlements Généraux de la FFF. Les joueuses de catégorie U19 F ne sont pas autorisées à prendre part à l'épreuve

COUPE GAMBARDELLA « CREDIT AGRICOLE » – engagement ouvert sur « Footclubs »

La clôture des engagements est fixée au **15 août 2025**
Le droit d'engagement est de **26 euros**

Les clubs nationaux et régionaux sont engagés automatiquement par le « Pôle Compétition ». Les clubs départementaux devront procéder à leur engagement en confirmant **OBLIGATOIREMENT** leur accord.

Pour valider cet engagement, vous devez donner votre accord **avant le 15 août 2025** et bien vérifier ensuite que le statut « pré-engagé » n'apparaît plus. Si votre engagement a été effectué correctement, le statut « engagé » doit s'afficher.

Pour les nouveaux clubs ou ceux qui n'y avaient pas participé la saison 2024/2025, vous devez vous inscrire en saison 2025-2026, via le menu : « Epreuves (Championnats & Coupes) – Compétitions officielles », puis « Nouvel engagement (+) », puis « Fédération Française de Football ». Cliquez ensuite sur la compétition pour laquelle vous souhaitez engager une équipe, puis cliquez sur « Etape suivante ». Enfin, renseignez les éléments demandés (choix de l'équipe, de l'installation sportive et désidératas), puis validez l'ensemble de vos actions.

COUPE NATIONALE FUTSAL - engagement ouvert sur « Footclubs »

La clôture des engagements est fixée au **10 septembre 2025**
Le droit d'engagement est de **10 euros**

Les clubs nationaux et régionaux sont engagés automatiquement par le « Pôle Compétition ». Les clubs départementaux devront procéder à leur engagement en confirmant **OBLIGATOIREMENT** leur accord.

Pour valider cet engagement, vous devez donner votre accord avant le 10 septembre 2025 et bien vérifier ensuite que le statut « pré-engagé » n'apparaît plus. Si votre engagement a été effectué correctement, le statut « engagé » doit s'afficher.

Pour les nouveaux clubs ou ceux qui n'y avaient pas participé la saison 2024/2025, vous devez vous inscrire en saison 2025-2026, via le menu : « Epreuves (Championnats & Coupes) – Compétitions officielles », puis « Nouvel engagement (+) », puis « Fédération Française de Football ». Cliquez ensuite sur la compétition pour laquelle vous souhaitez engager une équipe, puis cliquez sur « Etape suivante ». Enfin, renseignez les éléments demandés (choix de l'équipe, de l'installation sportive et désidératas), puis validez l'ensemble de vos actions.

Contact : Pôle Compétition - 04.72.15.30.30 ou competitions@laurafoot.fff.fr